

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 22 juin 2017

**Rapporteur :
Monsieur Alain
DECOURCHELLE**

N° 42

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2017
(accusé de réception du 28/06/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Loi Oudin - Coopération d'actions décentralisées en matière d'eau et d'assainissement

Partenariat avec diverses associations : « Douar Nevez » – « Un puits, une école à Madagascar » – « Une ruche, un enfant », dans le cadre de l'article L.1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la réalisation d'ouvrages pour l'alimentation en eau potable des populations locales. Le coût de la participation pour les trois associations s'élèverait à 30 602 €

Depuis la fin des années 2000, Quimper Communauté s'est engagée à accompagner des associations locales pour leurs projets de coopération internationale d'eau et d'assainissement, dans le cadre de la loi Oudin.

Ces dernières années, elle a accompagné des projets au Togo, Kenya, Haïti, Philippines et Madagascar en lien avec différentes associations. Ces dernières semaines, Quimper Bretagne Occidentale a reçu trois demandes d'associations ayant déjà bénéficié d'aides pour des projets et d'une nouvelle association.

L'association « Douar Nevez » a adressé un nouveau dossier pour la création et l'installation de 700 filtres sur la commune du Borgne, dans le département du nord à Haïti. Ce projet permettra de fournir de l'eau propre à la consommation pour environ 5000 personnes. Le coût du projet s'élève à 68 019 euros. L'association a sollicité l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. La participation de Quimper Bretagne Occidentale s'élèverait à 20 405 euros, soit un taux de subvention de 30 %.

Depuis de nombreuses années, l'association, en collaboration avec Quimper Communauté, a mené d'autres projets à Haïti. A ce jour, ce sont près de 2400 filtres qui ont été installés dans cette région du monde.

L'association « Un puits, une école à Madagascar » présente un nouveau projet, après celui aidé en 2015/2016, de création de deux nouveaux puits dans les villages de Besely Nord et Ankilibory à Madagascar. Ces deux puits permettront de fournir de l'eau à 1200 personnes pour le premier et 1500 pour le second. Les puits ont une profondeur de l'ordre de 50 mètres. Le coût du projet s'élève à 10 802 €. D'autres partenaires financiers sont sollicités. La participation de Quimper Bretagne Occidentale serait de 3 000 €.

L'association « Une ruche, un enfant », dont le siège social se situe à Plomelin, mène des actions dans différents pays et en particulier à Madagascar, avec de l'aide à la scolarisation des enfants et également de développement de connaissances dans différents domaines. L'association sollicite Quimper Bretagne Occidentale dans le cadre d'un projet d'alimentation en eau potable dans le village de Mahavelo à Madagascar, avec la création d'un puits, d'un château d'eau, la mise en place de toilettes et de filtres individuels. Le coût du projet s'élève à 23 990 € avec une participation demandée à Quimper Bretagne Occidentale de 7 197 €. D'autres partenaires financiers sont sollicités (Conseil Régional, Conseil Départemental).

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à signer les conventions pour la réalisation de ces différents projets.